

Rapport financier annuel 2024

Bruxelles, 27 février 2025



1. Performances financières de l'entreprise

1.1 Chiffres clés

En 2024, le **chiffre d'affaires** a affiché une croissance de 17 % pour s'établir à € 6 152 millions, soit une hausse de 19 % à taux de change constants (TCC).

Les **ventes nettes** ont augmenté à € 5 613 millions, soit une hausse de 15 % (+17 % TCC). Cette croissance a été portée par la solide performance à deux et à trois chiffres des produits moteurs de croissance d'UCB : BIMZELX®, EVENITY®, FINTEPLA®, RYSTIGGO® et ZILBRYSQ® ainsi que la solide performance de CIMZIA® et "la forte contribution de BRIVIACT®, atteignant ses objectifs de ventes maximaux d'« au moins € 600 millions » bien avant l'échéance fixée à 2026. Les **produits et charges des redevances** atteignent € 78 millions et les **autres produits** s'élèvent à € 461 millions, bénéficiant de la cession des droits de deux marques établies.

L'**EBITDA ajusté** (Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) a augmenté à € 1 476 millions (+9 % ; +18 % TCC),

reflétant une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires ainsi qu'une hausse des charges d'exploitation, due à une augmentation significative des frais commerciaux sous l'effet des activités de lancement mondiales pour les cinq produits moteurs de croissance d'UCB. Le ratio de l'EBITDA ajusté pour 2024 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 24,0 %, contre 25,7 % en 2023.

Le **résultat** a augmenté à € 1 065 millions, contre € 343 millions (> 100 %; > 100 % TCC) sous l'effet de la croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires, de l'augmentation des charges d'exploitation et de la finalisation réussie de la cession du portefeuille mature en neurologie et allergie d'UCB en Chine, ainsi que du site de production de Zhuhai, annoncée en novembre 2024.

Le **résultat de base par action** s'élève à € 4,98 contre € 4,20 en 2023 sur une moyenne de 190 millions d'actions en circulation.

€ million	Réel ¹		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC ²
Chiffre d'affaires	6 152	5 252	17 %	19 %
Ventes nettes	5 613	4 867	15 %	17 %
Produits et charges des redevances	78	77	1 %	1 %
Autres produits	461	308	50 %	50 %
Marge brute ajustée	4 819	4 033	19 %	22 %
Marge brute	4 400	3 545	24 %	27 %
Frais commerciaux	-2 075	-1 594	30 %	30 %
Frais de recherche et développement	-1 781	-1 630	9 %	9 %
Frais généraux et administratifs	-272	-230	18 %	18 %
Autres produits / charges (-) d'exploitation	564	566	0 %	0 %
EBIT ajusté	836	657	27 %	47 %
Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-)	488	-53	>-100 %	>-100
EBIT (résultat d'exploitation)	1 324	604	>100 %	>100 %
Charges financières nettes (-)	-161	-163	-1 %	-2 %

Résultat avant impôts	1 163	441	>100 %	>100 %
Charges d'impôt sur le résultat (-)	- 98	- 98	0 %	4 %
Résultat provenant des activités poursuivies	1 065	343	>100 %	>100 %
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	0	0	N/A	N/A
Résultat	1 065	343	>100 %	>100 %
Attribuable aux actionnaires d'UCB	1 065	343	>100 %	>100 %
EBITDA ajusté	1 476	1 349	9 %	18 %
Dépenses d'investissement (immobilisations incorporelles incluses)	322	316	2 %	
Dettes nettes (-)	-1 454	-2 177	-33 %	
Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles poursuivies	1 242	761	63 %	
Nombre moyen pondéré d'actions – non diluées (millions)	190	190	0 %	
	5,61	1,81	>100 %	>100 %
Résultat par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	4,98	4,20	19 %	32 %
Résultat de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	4,98	4,20	19 %	32 %

¹ En raison des arrondis, il est possible que certaines données financières figurant dans les tableaux de ce rapport ne semblent pas concorder.

² TCC : taux de change constants hors couvertures

Les présentes performances financières de l'entreprise sont basées sur les états financiers consolidés du Groupe UCB préparés conformément aux normes IFRS. Les états financiers statutaires séparés d'UCBSA, préparés conformément aux normes comptables belges, de même que le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires et le rapport des auditeurs, seront déposés auprès de la Banque nationale de Belgique dans les délais légaux et seront disponibles sur demande ou sur notre site Internet.

La marge brute ajustée correspond à la marge brute sans l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-) : Les transactions et les décisions de nature exceptionnelle qui influencent les résultats d'UCB sont mentionnées séparément (éléments « Restructuration, dépréciation et autres produits / charges »).

Outre l'EBIT (Résultat avant intérêts et impôts ou résultat d'exploitation), une ligne « **EBIT ajusté** »

(résultat d'exploitation sous-jacent) représentant la rentabilité continue des activités biopharmaceutiques de la société a été insérée. L'EBIT ajusté équivaut à la ligne « résultat d'exploitation avant dépréciation, restructuration et autres produits et charges » figurant dans les états financiers consolidés.

L'EBITDA ajusté (Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) est le résultat d'exploitation ajusté en matière d'amortissement, de charges de dépréciation, de pertes de valeur, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges

Le **résultat de base par action** est le résultat principal, ou le résultat attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des restructurations, dépréciations et autres produits/charges, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement des immobilisations après impôts lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées.

1.2 Événements marquants de l'exercice

Plusieurs événements marquants ont affecté ou affecteront la situation financière d'UCB :

Macroéconomiques

UCB opère dans des environnements macroéconomiques et politiques mondiaux ou régionaux et en subit l'influence. Le contexte mondial est marqué par une profonde incertitude due aux conflits internationaux, aux tensions sociales croissantes, aux évolutions technologiques et à des conditions financières fluctuantes. Les principaux indicateurs économiques, tels que la croissance, l'inflation et l'emploi sur les marchés clés d'UCB, pourraient continuer à diverger. Cette divergence pourrait entraîner des conditions de financement caractérisées par des taux d'intérêt durablement élevés en USD, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) pourrait s'orienter vers une baisse des taux.

La surperformance de nos actions en 2024 a entraîné une augmentation des coûts liés à nos rémunérations variables à long terme (plans d'options sur actions, plans d'attribution d'actions gratuites et plans d'octroi d'actions de performance).

Guerre contre l'Ukraine

UCB poursuit son objectif de créer de la valeur pour les patients, aujourd'hui et demain, et réaffirme plus que jamais sa volonté de contribuer à un monde plus inclusif et durable. C'est pourquoi UCB s'emploie à limiter l'impact de cette guerre sur ses employés, ses patients et leurs communautés respectives. Veuillez prendre connaissance de la déclaration complète de la position d'UCB sur www.ucb.com/UCBs-response-to-the-conflict-in-Ukraine. L'impact actuel sur la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie est abordé dans la Note 2.1 dans les états financiers consolidés tels qu'inclus dans le rapport annuel intégré 2024.

Initiatives et accords importants

En **mars 2024**, UCB a annoncé un investissement stratégique en capitaux propres dans IMIDomics, Inc., une entreprise privée dédiée au développement de nouveaux médicaments pour les maladies inflammatoires à médiation immunitaire (MIMI).

En **mars 2024**, UCB a réussi à finaliser l'émission de 500 millions € d'obligations senior non garanties avec un coupon de 4,25 % et une maturité de 6 ans. Cette obligation a été émise dans le cadre du programme EMTN d'UCB de 5 milliards € le 20 mars 2024.

En **octobre 2024**, UCB a annoncé les résultats de l'étude de phase 2a du bepranemab dans la maladie d'Alzheimer (voir détails ci-dessous) et a indiqué avoir récupéré l'ensemble des droits mondiaux sur le bepranemab à la suite de la résiliation d'un accord de collaboration avec Genentech, membre du groupe Roche, et Roche. En juillet 2020, UCB a conclu un accord de licence exclusif et mondial avec Roche et Genentech pour le développement, la fabrication et la commercialisation du bepranemab dans le traitement de la maladie d'Alzheimer.

En **novembre 2024**, UCB a annoncé la finalisation réussie de la cession des droits de deux marques établies, Atarax® et Nootropil® pour l'Europe ainsi que certains pays d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique à ADVANZ PHARMA. En 2023, ces produits ont généré des ventes nettes s'élevant à € 63 millions, contre € 49 millions en 2024 (entre janvier et octobre). Cette décision stratégique concernant le portefeuille représente une nouvelle étape clé dans les efforts continus d'UCB pour optimiser son portefeuille de produits et se concentrer sur les opportunités à forte croissance.

UCB a annoncé en août 2024 une cession stratégique en Chine, soulignant sa réorientation stratégique sur l'innovation et les partenariats dans l'un des marchés pharmaceutiques connaissant la croissance la plus rapide au monde. En **novembre 2024**, UCB a annoncé la finalisation réussie de la cession de son portefeuille mature en neurologie et allergie en

Chine ainsi que du site de production de Zhuhai à CBC Group, le plus grand groupe de gestion d'actifs spécialisé dans la santé en Asie, et à Mubadala Investment Company, société d'investissement mondiale basée à Abou Dabi, pour une valeur d'entreprise de US\$ 680 millions. L'opération couvre le portefeuille de neurologie (Keppra®, Vimpat®, Neupro®) et le portefeuille d'allergie d'UCB (Zyrtec®, Xyzal®). Les ventes nettes combinées de ces médicaments en Chine

se sont élevées à € 131 millions en 2023 et à € 131 millions entre janvier et novembre 2024.

En **novembre** 2024, la Science Based Targets Initiative (SBTi) a validé les objectifs d'UCB en matière de neutralité carbone. Cela souligne l'engagement d'UCB en faveur d'un impact durable et sa volonté de réduire son empreinte environnementale.

Mise à jour réglementaire et relative au pipeline

UCB innove en permanence et cherche constamment de nouvelles solutions pour les personnes atteintes de maladies immunologiques et neurologiques graves. Cela se reflète dans notre pipeline de développement clinique, qui comprend désormais un actif en phase 4 (post-approbation), un actif en cours d'examen réglementaire, quatre projets en phase 3 et

quatre projets en phase 2, couvrant des populations de patients différentes. La mise à jour du calendrier du programme de développement clinique d'UCB, qui reflète également le processus des autorisations réglementaires et l'évolution du pipeline du 1er janvier 2024 à la date de publication de ce rapport, est présentée ci-après.

	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	RÉSULTATS CLÉS / PROCHAINE ÉTAPE
bimekizumab (IL-17 A/F) Etude comparative de phase 4 post-approbation vs. Risankizumab in PsA					H2 2026
doxécitine and doxribtimine (thérapie Nucléosidique) Trouble de déficit en TK2					Déposé
rozanolixizumab (inhibiteur de FCRN) Maladie à anticorps anti-MOG					H2 2026
fenfluramine (agoniste 5-HT) Trouble de déficit en CDKL5					H1 2025
dapirolizumab pegol (anticorps anti-CD40L) Lupus érythémateux systémique *					1 ^{er} Phase 3 positive, 2 ^{ème} phase 3: 2028
STACCATO® alprazolam (benzodiazépine) Crises prolongées stéréotypées					H1 2026
bepranemab (anticorps anti-tau) Maladie Alzheimer					Positive Phase 2a
UCB0022 (modulateurs allostériques positifs du récepteur D1) Maladie de Parkinson					H1 2025
UCB9741/galvokimig (IL-17 A/F & IL-13) Dermatite atopique					Positive Phase 2a
UCB1381/donzakimig (IL-13 & IL-22) Dermatite atopique					H2 2025

* in partnership with Biogen

Autorisations réglementaires

En **janvier 2024**, la Commission européenne a accordé une autorisation de mise sur le marché pour RYSTIGGO® (rozanolixizumab) en complément à la thérapie standard dans le traitement de la myasthénie grave généralisée (MGg) chez les patients adultes positifs aux anticorps anti-récepteurs de l'acétylcholine (AChR) ou aux anticorps anti-tyrosine kinase spécifique du muscle (MuSK).

En **avril 2024**, la solution orale FINTEPLA® (fenfluramine) a été approuvée par le Ministère japonais de la santé, du travail et des affaires sociales (MHLW) pour le traitement des crises d'épilepsie associées au syndrome de Lennox-Gastaut (SLG) en tant que thérapie complémentaire d'autres médicaments anti-

épileptiques pour les patients âgés de deux ans et plus.

En **avril 2024**, UCB a reçu l'autorisation de la Commission européenne pour BIMZELX[®] (bimekizumab) en tant que premier médicament biologique ciblant IL-17A et IL-17F pour l'hidradénite suppurée modérée à sévère. L'autorisation de mise sur le marché dans l'Union européenne (UE) représente la première approbation réglementaire mondiale pour le bimekizumab dans le traitement de l'hidradénite suppurée modérée à sévère, et sa quatrième indication approuvée au sein de l'UE.

En **juin 2024**, le Ministère japonais de la santé, du travail et des affaires sociales (MHLW) a accordé une autorisation de mise sur le marché pour BRIVIACT[®] (brivaracetam) en tant que monothérapie et traitement adjuvant dans le traitement des crises épileptiques partielles chez les patients adultes épileptiques, avec ou sans généralisation secondaire. Le traitement par brivaracetam est initié sans ajustement progressif de la dose, ce qui signifie que les patients reçoivent une dose thérapeutique dès le premier jour de traitement.

En **juillet 2024**, UCB a reçu l'approbation de l'Administration Nationale des Produits Médicaux (NMPA) pour BIMZELX[®] pour le traitement de la spondylarthrite ankylosante (SA) en Chine, suivie en **septembre** d'une approbation pour le traitement de la spondylarthrite axiale non radiographique (nr-axSpA). En novembre 2024, UCB et la société biopharmaceutique Bioray ont signé un accord pour la commercialisation de BIMZELX[®] en Chine, facilitant ainsi l'accès des patients au traitement.

En **août 2024**, la Commission européenne a accordé une autorisation de mise sur le marché pour deux présentations de dispositif à 320 mg de BIMZELX[®]. La seringue préremplie et le stylo prérempli contiennent chacun 320 mg de bimekizumab dans un volume de 2 mL et offrent une alternative aux options d'injection actuellement disponibles de 160 mg dans un volume de 1 mL.

En **septembre 2024**, la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a approuvé

BIMZELX[®] pour le traitement des patients adultes atteints de rhumatisme psoriasique (PsA) actif, de spondylarthrite axiale non radiographique (nr-axSpA) active avec des signes objectifs d'inflammation, et de spondylarthrite ankylosante (SA) active. Le bimekizumab-bkzx est le premier traitement approuvé pour ces trois indications, conçu pour inhiber sélectivement deux cytokines clés impliquées dans les processus inflammatoires : l'interleukine 17A (IL-17A) et l'interleukine 17F (IL-17F). Ces nouvelles indications approuvées font suite à la première autorisation de BIMZELX[®] aux États-Unis en octobre 2023 pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère chez les adultes candidats à une thérapie systémique ou à une photothérapie.

En **septembre 2024**, le Ministère japonais de la santé, du travail et des affaires sociales (MHLW) a approuvé BIMZELX[®] pour le traitement des adultes atteints d'hidradénite suppurée (HS) modérée à sévère.

En **octobre 2024**, la FDA a approuvé une seringue préremplie de 2 mL et un autoinjecteur prérempli, chacun contenant 320 mg de BIMZELX[®]. Ces nouvelles présentations de dispositif s'ajoutent aux options d'administration actuellement disponibles en 1 mL, contenant chacune 160 mg de bimekizumab-bkzx, et permettent aux patients nécessitant une dose de 320 mg de bimekizumab-bkzx de bénéficier d'une option d'administration en une seule injection.

En **novembre 2024**, la FDA a approuvé BIMZELX[®] dans le traitement des adultes atteints d'hidradénite suppurée (HS) modérée à sévère. Le bimekizumab-bkzx est le premier et le seul médicament approuvé conçu pour inhiber sélectivement l'interleukine 17F (IL-17F) en plus de l'interleukine 17A (IL-17A). Cette étape majeure représente la cinquième indication de bimekizumab-bkzx aux États-Unis en 2024, soulignant l'engagement d'UCB à améliorer les normes de prise en charge dans un large éventail de maladies médiées par l'IL-17.

En **janvier 2025**, le Ministère japonais de la santé, du travail et des affaires sociales (MHLW) a approuvé l'auto-injecteur 320 mg/2 mL de BIMZELX[®].

Mise à jour relative au pipeline

Développement clinique – Phase 2a

L'étude de phase 2a avec **rozanolixizumab dans le syndrome de fibromyalgie sévère** a montré une supériorité statistiquement significative par rapport au placebo, mais n'a pas répondu aux critères prédéfinis pour la progression. La réduction des niveaux d'IgG et le profil de sécurité étaient cohérents avec les observations faites dans la population atteinte de myasthénie grave. UCB a décidé de ne pas poursuivre un programme de phase 3 pour rozanolixizumab dans la fibromyalgie sévère et de mettre fin à ce programme.

UCB9741/ galvokimig - un anticorps bispécifique expérimental conçu pour cibler l'IL-13 ainsi que l'IL-17A et l'IL-17F, qui sont des médiateurs clés de l'inflammation. L'étude de phase 2a dans la dermatite atopique modérée à sévère – un type d'eczéma qui **est** la maladie inflammatoire de la peau la plus courante – a montré des résultats de preuve de concept positifs et convaincants, qui seront présentés lors d'un prochain congrès scientifique en 2025. UCB évalue actuellement les prochaines étapes du programme de développement.

UCB1381/ donzakimig - un anticorps bispécifique expérimental conçu pour cibler l'IL-13 et l'IL-22, un médiateur clé de l'inflammation, impliqué dans le maintien de l'intégrité de la barrière cutanée. Le recrutement pour l'étude de phase 2a dans la dermatite atopique (AtD) progresse plus lentement que prévu, entraînant une mise à jour du calendrier, avec des résultats désormais attendus au second semestre 2025

Le **minzasolmin** (une petite molécule orale expérimentale en phase 2a, inhibiteur du mauvais repliement de l'alpha-synucléine), développé en partenariat avec Novartis pour la **maladie de Parkinson à un stade précoce**, n'a pas atteint ses critères d'évaluation cliniques principaux et

Développement clinique – Phase 3 et au-delà

Fin 2024, les demandes d'autorisations réglementaires pour **la doxécitine et la doxribtimine** pour la déficience en thymidine

secondaires dans l'étude de preuve de concept ORCHESTRA. Aucun nouveau risque pour la sécurité n'a été identifié, et le programme a été interrompu. Les résultats de cette étude ont été soumis à un prochain congrès scientifique et seront proposés pour publication dans une revue à comité de lecture. Les données générées jusqu'à présent amélioreront la compréhension de l'inhibition du mauvais repliement de l'alpha-synucléine et contribueront à l'avancement des futurs traitements.

Le **bepranemab** a montré des résultats encourageants dans une étude de phase 2a sur la **maladie d'Alzheimer à un stade précoce**, apportant la première preuve d'un effet biologique et clinique d'une thérapie modifiant l'évolution de la maladie ciblant le domaine central de la protéine tau. Dans la population totale de l'étude, le critère d'évaluation principal n'a pas été atteint ; cependant, le bepranemab a montré des résultats positifs pour plusieurs critères d'évaluation secondaires clés. Dans des sous-groupes de patients prédéfinis, un bénéfice thérapeutique cohérent a été observé sur plusieurs critères d'évaluation principaux et secondaires. UCB évalue actuellement les prochaines étapes du programme de développement.

En mai 2024, l'étude de phase 2a AIE001 évaluant le **rozanolixizumab dans le traitement de l'encéphalite auto-immune (EAI) à auto-anticorps anti-LGI1 positifs** n'a pas montré d'efficacité et le programme a été arrêté. Cette décision n'est pas liée à la sécurité, les observations dans l'étude AIE001 étant conformes au profil de sécurité précédemment rapporté pour le rozanolixizumab. Les résultats complets de l'étude seront partagés avec la communauté scientifique.

kinase 2 (TK2d) ont été déposées comme prévu et en février elles ont été acceptées pour examen par les autorités européennes et américaines. Aux

États-Unis, la demande a obtenu une procédure d'examen prioritaire, ainsi que les désignations de thérapie innovante et de maladie pédiatrique rare. Suite à l'acquisition de Zogenix, Inc. en 2022, UCB a continué le développement de la doxécitine et de la doxribtimine, une thérapie potentielle par nucléosides pyrimidiques pour les patients atteints de TK2d, une maladie mitochondriale génétique rare, progressive, débilitante et souvent mortelle, caractérisée par une faiblesse musculaire sévère et progressive. À l'échelle mondiale, aucun traitement approuvé n'est disponible. UCB attend un retour des autorités réglementaires et des approbations potentielles avant la fin de l'année 2025.

L'étude de phase 3 visant à évaluer l'efficacité et la sécurité du **bimekizumab chez des participants chinois** atteints de psoriasis en plaques (PSO) modéré à sévère a rapporté des résultats positifs. Tous les critères d'évaluation principaux et secondaires ont été atteints, et les observations en matière de sécurité étaient globalement cohérentes avec celles des études précédentes sur le bimekizumab dans le PSO. La soumission aux autorités réglementaires chinoises est prévue pour le deuxième semestre 2025.

Le recrutement pour l'étude de phase 3 sur la **fenfluramine** (agoniste des récepteurs 5-HT) dans le traitement du trouble du déficit en CDKL5 (CDD) a pris plus de temps que prévu. Le CDD est une encéphalopathie épileptique et de développement rare, d'apparition précoce, causée par des mutations du gène CDKL5. Les principaux symptômes cliniques sont une épilepsie réfractaire à début précoce et un retard du développement neurologique affectant les fonctions cognitive, motrice, langagière et visuelle. L'étude est désormais entièrement recrutée, et les premiers résultats préliminaires sont attendus au premier semestre 2025.

En **novembre** 2024, UCB et son partenaire Biogen ont présenté les résultats détaillés de l'étude de phase 3 PHOENYCS GO évaluant le dapirolizumab pegol (DZP), un nouveau

1.3 Ventes nettes par produit

Le **total des ventes nettes** en 2024 a augmenté à € 5 613 millions, soit une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente ou de 17 % à taux de change constants (TCC). Les ventes nettes

médicament candidat anti-CD40L sans fragment Fc, démontrant une amélioration clinique significative de l'activité de la maladie chez les personnes atteintes de lupus érythémateux systémique (LES) modéré à sévère. Le profil de sécurité du dapirolizumab pegol était globalement cohérent avec les études précédentes. En décembre 2024, UCB et Biogen ont lancé la deuxième étude de phase 3 sur le dapirolizumab pegol, PHOENYCS FLY, dont les premiers résultats préliminaires sont attendus en 2028.

En septembre, UCB a lancé **BE BOLD, une étude comparative de phase 4 post-approbation**, comparant le **bimekizumab**, un inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F, au **risankizumab**, un inhibiteur de l'IL-23, dans le traitement des adultes atteints de **rhumatisme psoriasique (PsA)** actif. BE BOLD est la première étude comparative directe dans le PsA évaluant la supériorité d'un inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F par rapport à un inhibiteur de l'IL-23. Les premiers résultats préliminaires sont attendus au deuxième semestre 2026.

En juillet 2024, UCB a annoncé que pour **Staccato® alprazolam** (benzodiazepine, **crises d'épilepsie prolongées**) - les résultats préliminaires sont désormais attendus au premier semestre 2026. Le recrutement des patients et de leurs aidants dans ce programme de phase 3 ambitieux et innovant nécessite une extension des délais.

En juillet 2024, UCB a annoncé que le programme de phase 3 sur le **rozanolixizumab dans la maladie du spectre des anticorps anti-glycoprotéine oligodendrocytaire de la myéline (MOG-AD)** est en cours, avec des résultats préliminaires désormais attendus au deuxième semestre 2026. Le critère d'évaluation principal de l'étude MOG001 est basé sur les événements et n'a pas encore été atteint. La durée nécessaire pour finaliser une étude avec des critères d'évaluation basés sur les événements est difficile à prévoir.

avant les « instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes » affichent une hausse de 16 % (17 %TCC). Les instruments de

couverture désignés reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées d'UCB. Cette performance en 2024 a été portée par la solide performance à deux et trois chiffres des produits moteurs de croissance d'UCB : BIMZELX®, FINTEPLA®, RYSTIGGO®, ZILBRYSQ® et EVENITY®. CIMZIA® est le médicament le plus

important du portefeuille, affichant une bonne croissance du volume, plus que compensée par les effets de prix. Les baisses de VIMPAT® et KEPPRA® reflètent les effets connus de la perte d'exclusivité, de la concurrence des génériques et de la diminution des prix.

€ million	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Produits clés	5 077	4 240	20 %	21 %
Immunologie	2 743	2 295	20 %	20 %
CIMZIA®	2 033	2 087	-3 %	-2 %
BIMZELX®	607	148	>100 %	>100 %
EVENITY®	103	60	71 %	71 %
Neurologie	2 334	1 945	20 %	22 %
BRIVIACT®	686	576	19 %	19 %
KEPPRA® (y compris KEPPRA®** XR / E KEPPRA®)	582	636	-8 %	-5 %
FINTEPLA®	340	226	50 %	50 %
VIMPAT®	329	394	-17 %	-14 %
RYSTIGGO®	202	19	>100 %	>100 %
NAYZILAM®	124	94	33 %	33 %
ZILBRYSQ®	72	0	N/A	N/A
Marques établies	517	577	-10 %	-8 %
Ventes nettes avant couverture	5 593	4 817	16 %	17 %
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	19	50	N/A	
Total des ventes nettes	5 613	4 867	15 %	17 %

Les cinq produits moteurs de croissance d'UCB

BIMZELX® (*bimekizumab*), le premier et le seul inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F, est disponible pour les personnes atteintes de psoriasis dans 47 pays. Il est également disponible pour les personnes atteintes de rhumatisme psoriasique (PsA) actif et de spondylarthrite ankylosante (SA) active dans plus de 40 pays – son approbation et son lancement aux États-Unis ont eu lieu en septembre 2024 – ainsi que pour celles atteintes de spondylarthrite axiale non radiographique (nr-axSpA) en Europe et au Japon. BIMZELX® pour les personnes atteintes d'hidradénite suppurée a été approuvé et lancé en Europe (Allemagne, Autriche) en avril 2024, en septembre au Japon et en novembre 2024 aux États-Unis. Plus de 49 700 patients ont eu accès au produit d'ici la fin de 2024. Les ventes nettes enregistrées au niveau mondial étaient de € 607 millions, contre € 148 millions en 2023.

FINTEPLA® (*fenfluramine*), à la fin de l'année 2024, était disponible pour plus de

7 600 patients et leurs familles vivant avec des crises associées à des syndromes épileptiques rares, offrant une thérapie de référence pour le syndrome de Dravet et une option reconnue pour le syndrome de Lennox-Gastaut. Les ventes nettes ont augmenté à € 340 millions, soit une hausse de 50 % (+50 % TCC). FINTEPLA® a été ajouté au portefeuille d'UCB en mars 2022.

RYSTIGGO® (*rozanolixizumab*), une nouvelle option de traitement pour les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg), offrant une efficacité rapide et durable, a été lancé aux États-Unis en juillet 2023, au Japon à la fin de 2023 et en Europe au début de 2024. RYSTIGGO®, à la fin de l'année 2024, a été disponible pour plus de 1 200 personnes atteintes de MGg. En 2024, les ventes nettes ont augmenté à € 202 millions, contre € 19 millions en 2023.

ZILBRYSQ® (*ziluoplan*), le premier inhibiteur ciblant la fraction C5 du complément administré par voie sous-cutanée une fois par jour a été disponible

pour plus de 560 personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg) à la fin de 2024 et est en cours de lancement aux États-Unis, en Europe et au Japon depuis avril 2024. Les ventes nettes enregistrées se sont élevées à € 72 millions.

EVENTITY® (romosozumab), le seul inhibiteur de la sclérostine et leader sur plusieurs marchés des traitements ostéoformateurs, depuis son lancement mondial, a été disponible pour plus de 900 000 (2023 : 600 000) femmes atteintes

d'ostéoporose post-ménopausique à haut risque de fracture à travers le monde. En Europe, les ventes nettes ont augmenté de 71 %, atteignant € 103 millions (+71 % TCC). EVENTITY® est mis à la disposition des personnes atteintes d'ostéoporose dans le monde entier par Amgen, Astellas et UCB, et nos partenaires ont comptabilisé les ventes nettes hors Europe. La contribution aux bénéfices nets mondiaux d'EVENTITY® est comptabilisée sous la rubrique « Autres produits d'exploitation ».



Les autres produits clés d'UCB

CIMZIA® (certolizumab pegol), a été disponible pour plus de 220 000 personnes atteintes de maladies inflammatoires médiées par le TNF et a enregistré des ventes nettes de € 2 033 millions (-3 % ; -2 % TCC). Cela a été dû à la croissance du volume à l'échelle mondiale (+5 %), plus que compensée par la baisse des prix nets, principalement sur le marché américain. Depuis février 2024, CIMZIA® n'est plus protégé par un brevet aux États-Unis. Le brevet en Europe a expiré en octobre 2024 et expirera au Japon en 2026. À ce jour, il n'existe aucune concurrence de biosimilaires, et aucune n'est attendue à court terme.

BRIVIACT® (brivaracetam) a été utilisé par plus de 232 000 personnes atteintes d'épilepsie, portant les ventes nettes à € 686 millions, soit une augmentation de 19 % (+19 % TCC) atteignant ainsi ses objectifs de ventes maximaux fixés par UCB à « au moins € 600 millions » bien avant 2026. Cette augmentation découle d'une croissance considérable continue dans toutes les régions où BRIVIACT® est à la disposition des patients. En juin

2024, BRIVIACT® a été approuvé au Japon en monothérapie et en traitement adjuvant des crises partielles. BRIVIACT® offre un autre mode d'action que VIMPAT® et se différencie de KEPPRA®.

KEPPRA® (levetiracetam), a été disponible pour plus de 1,8 million de personnes atteintes d'épilepsie et a enregistré des ventes nettes inférieures de € 582 millions (-8 % ; -5 % TCC), reflétant la concurrence des génériques dans toutes les régions. La perte d'exclusivité aux États-Unis et en Europe s'est produite il y a plus de 10 ans. Le levetiracetam est un médicament important pour le traitement de l'épilepsie, qui impacte la vie de millions de personnes atteintes d'épilepsie.

VIMPAT® (lacosamide) a été disponible pour plus de 577 000 personnes atteintes d'épilepsie, et subit la concurrence des génériques depuis 2022 aux États-Unis et en Europe du fait de la perte d'exclusivité dans ces deux régions. Au Japon, les ventes nettes affichent une croissance continue (+10 % TCC). Les ventes nettes ont diminué à € 329 millions (-17 % ; -14 % TCC).

NAYZILAM® (midazolam) Nasal Spray ^{CIV}, le spray nasal de secours pour les crises d'épilepsie groupées, a été disponible pour plus de

92 000 patients aux États-Unis et a atteint des ventes nettes de € 124 millions, contre € 94 millions, soit une hausse de 33 % (+33 % TCC).

	Produit	€ millions	% au total
Immunologie	CIMZIA®**	2 033	36%
	BIMZELX®*	607	11%
	EVENITY®**	103	2%
Neurologie	BRIVIACT®**	686	12%
	KEPPRA®**	582	10%
	FINTEPLA®**	340	6%
	VIMPAT®**	329	6%
	RYSTIGGO®**	202	4%
	NAYZILAM®**	124	2%
	ZILBRYSQ®**	72	
Marques établies		517	9%
Ventes nettes avant couverture		5 593	

Marques établies d'UCB

La performance des ventes nettes des marques établies a été de -10 %, atteignant € 517 millions (-8 % TCC), reflétant la maturité du portefeuille, la cession des marques établies en Europe au début de l'année 2023 et la vente d'Atarax et de Nootropil en octobre 2024. En ajustant les résultats pour tenir compte des ventes en 2023 et en 2024, la performance du portefeuille de marques établies a enregistré une baisse de -6 %.

NEUPRO® (rotigotine), le patch pour la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos, est inclus dans le portefeuille de marques établies, est exposé à la concurrence des génériques et a enregistré des ventes nettes de € 248 millions (-11 % ; -11 % TCC).

Le portefeuille d'UCB des produits contre l'allergie, à savoir **ZYRTEC® (cetirizine)**, y compris ZYRTEC®-D / CIRBUS®) et **XYZAL® (levocetirizine)**, est inclus dans le portefeuille de marques établies et a atteint des ventes nettes totales de € 144 millions (+1 %, + 3% TCC).

En novembre 2024, UCB a annoncé la finalisation réussie de la cession des droits de deux marques établies, Atarax® et Nootropil® ainsi que de son portefeuille mature en neurologie et en allergie en Chine (voir section 1.1).

Les **instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes** étaient de € +19 millions, contre € 50 millions en 2023. Dans le cadre de sa stratégie de couverture de change, UCB a couvert les flux de trésorerie en devises étrangères prévus pour 2024 au cours de l'année 2023. Le résultat de la couverture résulte principalement de l'appréciation du dollar américain (en plus des variations liées au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse) et a été classé en tant que Ventes nettes.

1.4 Ventes nettes par zone géographique

€ millions	Réel		Variation – Taux réels		Variation – TCC	
	2024	2023	€ millions	%	€ millions	%
Ventes nettes aux États-Unis	3 036	2 454	582	24 %	584	24 %
CIMZIA®	1 289	1 364	- 75	-5 %	- 74	-5 %
BRIVIACT®	540	445	95	21 %	95	21 %
FINTEPLA®	294	201	93	46 %	93	46 %
BIMZELX®	287	9	278	>100 %	278	>100 %
RYSTIGGO®	184	19	165	>100 %	165	>100 %
NAYZILAM®	124	94	30	33 %	30	33 %
KEPPRA®	123	132	- 9	-7 %	- 9	-7 %
VIMPAT®	56	96	- 40	-41 %	- 40	-41 %
ZILBRYSQ®	56	0	56	N/A	56	N/A
Marques établies	83	94	- 12	-13 %	- 12	-13 %
Ventes nettes en Europe	1 582	1 397	186	13 %	181	13 %
CIMZIA®	436	428	8	2 %	6	1 %
BIMZELX®	255	112	143	>100 %	142	>100 %
KEPPRA®	199	205	- 6	-3 %	- 6	-3 %
BRIVIACT®	120	110	10	10 %	10	9 %
VIMPAT®	116	140	-24	-17 %	-24	-17 %
EVENITY®	103	60	43	71 %	42	71 %
FINTEPLA®	41	21	20	93 %	20	92 %
RYSTIGGO®	8	0	8	N/A	8	N/A
ZILBRYSQ®	8	0	7	N/A	7	N/A
Marques établies	296	321	-24	-8 %	- 25	-8 %
Ventes nettes au Japon	257	269	- 12	-4 %	9	3 %
VIMPAT®	85	83	2	2 %	8	10 %
E KEPPRA®JP	65	97	- 32	-33 %	- 27	-27 %
BIMZELX®	32	16	16	>100 %	19	>100 %
CIMZIA®	28	39	- 10	-26 %	- 8	-20 %
RYSTIGGO®	10	0	9	N/A	10	N/A
ZILBRYSQ®	8	0	8	N/A	9	N/A
FINTEPLA®	2	1	1	>100 %	2	>100 %
BRIVIACT®	1	0	1	N/A	2	N/A
Marques établies	25	33	- 8	-23 %	- 6	-18 %
Ventes nettes dans les marchés internationaux	718	697	20	3 %	67	10 %
CIMZIA®	280	257	23	9 %	39	15 %
KEPPRA®	196	202	- 7	-3 %	9	4 %
VIMPAT®	71	75	- 4	-5 %	- 1	-1 %
BRIVIACT®	24	21	3	14 %	3	16 %
BIMZELX®	33	12	22	>100 %	22	>100 %
FINTEPLA®	2	3	0	-16 %	0	-16 %
Marques établies	111	127	- 16	-12 %	- 5	-4 %
Ventes nettes avant couverture	5 593	4 817	776	16 %	840	17 %
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	19	50	-30	-61 %		
Total des ventes nettes	5 613	4 867	746	15 %	840	17 %

Les ventes nettes aux États-Unis ont augmenté à € 3 036 millions soit une hausse de 24 % (24 % TCC) reflétant la forte contribution à la croissance des produits BRIVIACT®, FINTEPLA®, NAYZILAM® ainsi que les lancements réussis de BIMZELX®, de RYSTIGGO® et de ZILBRYSQ®. CIMZIA® surpasse

les performances sur le marché américain des anti-TNF, affichant une croissance positive en volume (+4 %), toutefois plus que compensée par les effets de prix. L'évolution des ventes nettes de KEPPRA® et de VIMPAT® reflète l'impact de la concurrence des génériques.

Les ventes nettes en Europe ont augmenté à € 1 582 millions soit une hausse de 13 % (+13 % TCC), stimulées par la forte croissance de BIMZELX[®], d'EVENITY[®] et de FINTEPLA[®], ainsi que par le nouveau portefeuille de produits pour le traitement de la myasthénie grave généralisée (MGg), incluant RYSTIGGO[®] et ZILBRYSQ[®]. Cette performance a été soutenue par les excellents résultats de BRIVIACT[®] et de CIMZIA[®] compensant largement l'impact persistant de la concurrence des génériques sur VIMPAT[®] et KEPPRA[®].

Les ventes nettes au Japon se sont élevées à € 257 millions, contre € 269 millions en 2023 (-4 %) en raison des effets de change. À taux constants, les ventes nettes ont augmenté de 3 %. BIMZELX[®], RYSTIGGO[®], ZILBRYSQ[®] et FINTEPLA[®] (le partenaire Nippon Shinyaku enregistre les ventes sur ce marché), ainsi que le nouvellement lancé BRIVIACT[®], ont enregistré une forte croissance. Cette croissance a été en partie compensée par la baisse des ventes d'E KEPPRA[®], reflétant l'érosion provoquée par les génériques, et par celle de CIMZIA[®], impactée par des ajustements de stocks liés à la transition de la distribution du partenaire japonais vers UCB (à partir d'avril 2025, UCB assurera directement la mise à disposition de

CIMZIA[®] aux patients au Japon). VIMPAT[®] a continué d'afficher une croissance à deux chiffres à taux de change constants, la concurrence des génériques n'étant prévue que pour la fin de l'année 2025.

Les ventes nettes dans les marchés internationaux s'élevaient à € 718 millions, reflétant une croissance à laquelle CIMZIA[®], BRIVIACT[®] et BIMZELX[®] ont contribué (+3 % ; +10 % TCC). Les ventes nettes en **Chine**, le plus grand marché de cette région, s'élevaient à € 143 millions (0 % ; 2 % TCC). En novembre 2024, UCB a finalisé avec succès la cession de son portefeuille mature en neurologie et en allergie en Chine. Les ventes nettes combinées de ces médicaments en Chine se sont élevées à € 131 millions en 2023 et à € 131 millions pour les premiers 11 mois de 2024 (voir section 1.2)

Les instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes étaient de € 19 millions (€ 50 millions en 2023) et reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées par UCB. Ces activités sont principalement liées au dollar américain, au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse.

	€ million	% au total
Japon	257	5 %
Marchés internationaux	718	13 %
Europe	1 582	28 %
États-Unis	3 036	54 %
Ventes nettes avant couverture	5 593	

1.5 Produits et charges des redevances

€ million	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Propriété intellectuelle en biotechnologie	60	55	9 %	9 %
Autres	19	23	-19 %	-18 %
Produits et charges des redevances	78	77	1 %	1 %

En 2024, les **produits et charges de redevances** sont restés relativement stables à € 78 millions, contre € 77 millions en 2023.

Les produits de **propriété intellectuelle en biotechnologie** représentent les redevances sur

les produits commercialisés utilisant la propriété intellectuelle d'UCB en matière d'anticorps.

La rubrique « **Autres** » **inclut** les redevances provenant du portefeuille d'UCB des produits contre l'allergie et les redevances sur les produits

développés par UCB et commercialisés en partenariat ou sous licence.

1.6 Autres produits

€ million	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Ventes des contrats à façon	79	119	-34 %	-33 %
Autres	382	189	>100 %	>100 %
Autres produits	461	308	50 %	50 %

Les **autres produits** ont augmenté à € 461 millions, soit une hausse de 50%, portée par la finalisation réussie de la cession des droits sur deux marques établies, Atarax® et Nootropil®, pour l'Europe ainsi que certains pays d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique à ADVANZ PHARMA en novembre 2024, générant ainsi des autres produits de € 157 millions.

Les **ventes des contrats à façon** ont diminué à € 79 millions, contre € 119 millions, en raison de la baisse de la demande de contrats à façon et en raison des contrats arrivés à échéance, situation principalement liée à la cession de marques établies en 2023.

Les « **autres** » produits ont augmenté à € 382 millions, une augmentation portée par les produits issus de la cession des marques mentionnée ci-dessus. La rubrique inclut également les activités de partenariat au Japon (FINTEPLA®), les paiements d'étape continus ainsi que les autres paiements des partenaires de R&D et sous licence,

y compris de Biogen pour le *dapirolizumab pegol* dans le traitement du lupus (LED, programme de phase 3), de Roche pour le *bepranemab* dans le traitement de la maladie d'Alzheimer, de Novartis pour le développement du *minzasolmin* dans la maladie de Parkinson. Les deux derniers partenariats sont en cours de résiliation : pour *bepranemab*, qui a montré des résultats encourageants dans une étude de phase 2a, UCB a récupéré les droits mondiaux, tandis que le *minzasolmin* n'a pas atteint ses critères d'évaluation cliniques principaux et secondaires dans l'étude de preuve de concept (voir section 1.1.) La résiliation du partenariat pour le *minzasolmin* a généré des produits supplémentaires de résiliation de € 92 millions (les frais de résiliation sont comptabilisés dans les frais de recherche et développement).

En 2023, les « autres » produits incluaient également un paiement d'étape unique de € 70 millions lié à des activités de partenariat au Japon (VIMPAT®).

1.7 Marge brute

En 2024, la marge brute avant « amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes », ou la marge brute ajustée, s'est élevée à € 4 819 millions (+19 % ; +22 % TCC) et a enregistré une performance encore supérieure à celle du chiffre

d'affaires, reflétant l'amélioration du mix produit. La marge brute ajustée a atteint 78,3 %, en progression par rapport à 2023, où elle s'établissait à 76,8 %.

€ million	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Chiffre d'affaires	6 152	5 252	17 %	19 %
Ventes nettes	5 613	4 867	15 %	17 %
Produits et charges des redevances	78	77	1 %	1 %
Autres produits	461	308	50 %	50 %
Coût des ventes	-1 752	-1 707	3 %	3 %
Coût des ventes des produits et services	-1 227	-1 115	10 %	10 %
Charges des redevances	- 106	- 104	2 %	0 %
Marge brute ajustée	4 819	4 033	19 %	22 %
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	- 419	- 488	-14 %	-14 %
Marge brute	4 400	3 545	24 %	27 %

La marge brute après « amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes » s'est élevée à € 4 400 millions – soit une amélioration de la marge brute qui a atteint 71,5 %, contre 67,5 % en 2023, incluant une diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Le coût des ventes comporte trois éléments : le coût des ventes des produits et services, les charges des redevances et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes :

- Le **coût des ventes de produits et services** a augmenté à un rythme inférieur à celui du chiffre d'affaires, atteignant € 1 227 millions (+10 % ; +10 % TCC), grâce à l'amélioration du mix produit.
- Les **dépenses de redevances** se sont élevées à € 106 millions, contre € 104 millions.

• L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes :

Conformément à la norme IFRS 3, UCB a inclus dans son état de la situation financière un montant significatif d'immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de RA Pharma (2020) et de Zogenix (2022) (R&D en cours, savoir-faire de fabrication, flux de redevances, dénominations commerciales, etc.). Les frais d'amortissement des immobilisations incorporelles pour lesquels des produits ont déjà été commercialisés ont diminué à € 419 millions (contre € 488 millions). L'amortissement de FINTEPLA® a été revu à la fin de l'année 2023 à la suite d'un règlement de litige de brevet aux États-Unis. UCB estime désormais que la perte d'exclusivité aux États-Unis aura lieu au quatrième trimestre 2033.

1.8 EBIT ajusté et EBITDA ajusté

€ million	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Chiffre d'affaires	6 152	5 252	17 %	19 %
Ventes nettes	5 613	4 867	15 %	17 %
Produits et charges des redevances	78	77	1 %	1 %
Autres produits	461	308	50 %	50 %
Marge brute ajustée	4 819	4 033	19 %	22 %
Marge brute	4 400	3 545	24 %	27 %
Frais commerciaux	-2 075	-1 594	30 %	30 %
Frais de recherche et développement	-1 781	-1 630	9 %	9 %
Frais généraux et administratifs	- 272	- 230	18 %	18 %
Autres produits / charges (-) d'exploitation	564	566	0 %	0 %
Total des charges d'exploitation	-3 564	-2 888	23 %	23 %
EBIT ajusté	836	657	27 %	47 %
Plus : Amortissement des immobilisations incorporelles	467	533	-12 %	-12 %
Plus : Charges d'amortissement	174	159	10 %	10 %
EBITDA ajusté	1 476	1 349	9 %	18 %

Les charges d'exploitation, qui englobent les frais commerciaux, les frais de recherche et développement, les frais généraux et administratifs ainsi que les autres produits/charges d'exploitation, ont augmenté de 23 % pour atteindre € 3 564 millions. Cela reflète une augmentation importante des frais commerciaux, une augmentation modérée des frais de recherche et développement, une hausse des frais généraux et administratifs et une stabilité des autres produits d'exploitation. Par ailleurs, l'effet comptable des rémunérations variables à long terme (LTI), dû à la forte performance du cours de l'action, a eu un impact sur les différentes charges d'exploitation, augmentant de € 82 millions les charges d'exploitation totales, soit 2,3 % des charges d'exploitation totales. Les charges d'exploitation totales relatives au chiffre d'affaires (ratio des charges d'exploitation) ont augmenté à 58 %, contre 55 % en 2023, et correspondent à :

- La hausse de 30 % des **frais commerciaux** pour atteindre € 2 075 millions (+30 % TCC), reflétant des investissements ciblés et significatifs pour les activités de lancement mondial des cinq produits moteurs de croissance d'UCB : Les activités de lancement mondial de BIMZELX® couvrant jusqu'à cinq indications, les activités de lancement mondial de FINTEPLA® concernent deux indications, les activités de lancement mondial de RYSTIGGO® et de ZILBRYSQ® ciblant les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg), et l'expansion continue d'EVENTITY® en Europe, le rendant accessible à un nombre croissant de patients.
- La hausse de 9 % des **frais de recherche et développement** s'élevant à € 1 781 millions (+9 % TCC) reflètent les investissements

continus d'UCB dans son pipeline innovant de R&D, qui comprend actuellement 10 programmes d'étude : un actif en phase 4 (post-approbation), un actif en cours d'examen réglementaire, quatre projets en phase 3, quatre projets en phase 2 – couvrant dix populations de patients différentes – ainsi que des activités de recherche préclinique en cours. Pour plus de détails sur le programme de développement clinique, voir la section « 1.2 Événements marquants de l'exercice ». Le ratio R&D a atteint 29 % en 2024, contre 31 % en 2023 en raison de la forte croissance du chiffre d'affaires.

- Hausse de 18 % des **frais généraux et administratifs** atteignant € 272 millions (+18 % TCC), en raison des frais et des ressources externes supplémentaires pour le coût de mise en œuvre unique à l'été 2024 du nouveau modèle de croissance organisationnel et de l'effet comptable des LTI mentionné précédemment.
- Les **autres produits d'exploitation** sont restés stables à € 564 millions, contre € 566 millions en 2023- portés par la contribution nette de € 481 millions (+31 %) d'EVENTITY® compensant une baisse significative des autres produits d'exploitation. Amgen, Astellas et UCB ont démarré avec succès le programme mondial de lancement d'EVENTITY® depuis 2019, et les ventes nettes hors Europe sont annoncées par nos partenaires. Par conséquent, la contribution des bénéfices nets générés hors d'Europe est reflétée ci-dessous. En 2023, la catégorie « Autres » incluait la cession d'un portefeuille de marques établies en Europe (€ 145 millions).

€ millions	Réel	2023	Variation	
	2024		Taux réels	TCC
Accord de collaboration conclu pour le développement et la commercialisation d'EVENTITY®	481	368	31 %	32 %
Autres	83	198	-58 %	-58 %
Total des autres produits / charges d'exploitation	564	566	0 %	0 %

Porté par une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires et malgré des charges d'exploitation totales plus élevées, l'**EBIT ajusté** (résultats avant intérêts et impôts) a augmenté de 27 % pour atteindre € 836 millions.

- L'**amortissement total des immobilisations incorporelles** (liées aux produits et autres postes) s'est élevé à € 467 millions, contre € 533 millions
- Les **charges d'amortissement** ont atteint € 174 millions et incluent l'amortissement de la

nouvelle unité de production de produits biologiques, incluant BIMZELX®.

L'**EBITDA ajusté** (Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) a augmenté de 9 % pour atteindre € 1 476 millions (+18 % TCC), reflétant la croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires ainsi que des charges d'exploitation plus élevées. Le ratio de l'EBITDA ajusté pour 2024 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 24,0 %, contre 25,7 % en 2023.

1.9 Résultat

€ million	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
EBIT ajusté	836	657	27 %	47 %
Pertes de dépréciation comptabilisées dans le compte de résultat	- 73	- 5	>100 %	>100 %
Frais de restructuration	- 25	- 13	93 %	93 %
Gains / pertes (-) sur les cessions	578	-24	>- 100 %	>- 100 %
Autres produits / charges (-)	8	- 11	>-100 %	>- 100 %
Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-)	488	- 53	>-100 %	>-100 %
EBIT (résultat d'exploitation)	1 324	604	>100 %	>100 %
Charges financières nettes (-)	- 161	- 163	-1 %	-2 %
Résultat avant impôts	1 163	441	>100 %	>100 %
Charges d'impôt sur le résultat	- 98	- 98	0 %	4 %
Résultat provenant des activités poursuivies	1 065	343	>100 %	>100 %
Résultat	1 065	343	>100 %	>100 %

Le **total des frais relatifs aux restructurations, aux dépréciations et autres produits / charges (-)** a augmenté pour atteindre € 488 millions (contre € 53 millions en 2023). Cela a été dû à la finalisation réussie de la cession de son portefeuille mature en neurologie et allergie en Chine ainsi que du site de production de Zhuhai, à CBC Group, le plus grand groupe de gestion d'actifs spécialisé dans la santé en Asie, et à Mubadala Investment Company, société d'investissement mondiale basée à Abou Dabi, annoncée en novembre 2024. Les pertes de dépréciation ont augmenté en raison de l'arrêt du développement de minzasolmin (voir section 1.2).

Les **charges financières nettes** se sont élevées à € 161 millions, contre € 163 millions en 2023. L'impact de la hausse des charges de financement a été compensé par l'augmentation du

rendement des placements de trésorerie et la réduction des pertes nettes relatives au change.

Les **charges d'impôt sur le résultat** sont restées stables à € 98 millions, contre € 98 millions en 2023, avec un taux d'imposition effectif moyen de 8 %, contre 22 % en 2023. Le taux d'imposition est impacté par la cession mentionnée ci-dessus en Chine. Corrigé de cet effet, le taux effectif d'imposition serait de 14 % et inclut l'utilisation continue et pérenne des incitations fiscales à la R&D ainsi que la comptabilisation supplémentaire d'actifs d'impôt différé sur des pertes.

Porté par une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires, des charges d'exploitation plus élevées reflétant les investissements majeurs liés aux lancements, ainsi que par la contribution significative du gain sur les cessions, le **résultat du Groupe** s'est élevé à € 1 065 millions contre € 343 millions.

1.10 Résultat de base par action

€ million	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Résultat	1 065	343	>100 %	>100 %
Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-)	- 488	53	>-100 %	>-100 %
Impôt sur le résultat relatif à la restructuration, la dépréciation, ainsi qu'aux autres produits (-) / charges	15	- 11	>-100 %	>-100 %
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	0	0	N/A	N/A
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	419	488	-14 %	-14 %
Impôts sur le résultat relatif à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	- 65	- 77	-16 %	-16 %
Résultat principal	947	796	19 %	32 %
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	190	190	0 %	
Résultat de base par action	4,98	4,20	19 %	32 %

Le résultat, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments à ajuster, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles liées aux ventes, a généré un **résultat principal** de € 947 millions

(+19 % ; 32 % TCC), ayant pour conséquence un **résultat de base par action** de € 4,98, contre € 4,20 en 2023, sur la base d'un nombre moyen pondéré d'actions non diluées de 190 millions (stable).

1.11 Dépenses d'investissement

Le total des dépenses d'investissements s'élève à € 322 millions (2023 : 316 millions) et se répartit comme suit :

- En 2024, les dépenses d'investissement corporel résultant des activités biopharmaceutiques d'UCB s'élèvent à € 234 millions (2023 : € 238 millions) et concernent principalement la construction de l'unité de production biologique et de

l'unité de thérapie génique en Belgique, le nouveau campus au Royaume-Uni et le matériel informatique.

- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles ont atteint € 88 millions en 2024 (2023 : € 78 millions) et concernent des logiciels, les paiements d'étape ainsi que la capitalisation des frais de développement externes dans le cadre d'études post-approbation.

1.12 État de la situation financière

Les **immobilisations incorporelles** ont diminué de € 150 millions, passant de € 4 232 millions au 31 décembre 2023 à € 4 082 millions au 31 décembre 2024 principalement en raison de l'amortissement continu des immobilisations incorporelles (€ 467 millions), des dépréciations (€ 72 millions), compensés par l'impact de la conversion des devises étrangères (€ 243 millions) et par des acquisitions de € 149 millions (liés à des accords de licence, des

logiciels et des coûts de développement éligibles capitalisés).

Le **goodwill** s'élève à € 5 462 millions, soit une augmentation de € 208 millions principalement due à une hausse du dollar américain par rapport à décembre 2023.

Les **autres actifs non courants** s'élèvent à € 3 015 millions, soit une augmentation de € 406 millions par rapport à l'année passée, et incluent des acquisitions d'immobilisations

corporelles d'un montant de € 337 millions (comprenant notamment l'usine de produits biologiques à Braine-l'Alleud (Belgique), le site Genesis à Braine-l'Alleud (Belgique) et le nouveau campus au Royaume-Uni), compensées par la dépréciation de € 174 millions et l'augmentation des actifs d'impôt différé liés aux différences temporelles et aux règlements de crédits d'impôts de la R&D.

Les **actifs courants** sont passés de € 3 444 millions au 31 décembre 2023 à € 4 788 millions au 31 décembre 2024. Cette augmentation s'explique par une hausse des stocks liée aux cinq produits moteurs de croissance, une augmentation des créances commerciales en raison de ventes nettes plus élevées, ainsi qu'un niveau de trésorerie important après la cession de deux produits du portefeuille de marques établies et la cession des produits de neurologie et d'allergie en Chine.

Les **capitaux propres d'UCB**, qui s'élèvent à € 10 029 millions, ont enregistré une augmentation de € 1 054 millions entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Ces variations proviennent principalement du résultat net (€ 1 065 millions), de la conversion du dollar américain (USD) et de la livre sterling (GBP) (€ 371 millions), de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies (€ 6 millions), compensées par les versements de dividendes (€

-259 millions) et l'acquisition d'actions propres (€ -133 millions).

Les **passifs non courants** s'élèvent à € 3 789 millions, soit une diminution de € 159 millions, qui s'explique par le remboursement intégral de la ligne de crédit bullet liée à l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc. (US\$ 605 millions) et le remboursement partiel de la ligne de crédit bullet liée à l'acquisition de Zogenix, Inc. (US\$ 200 millions) compensés par l'émission de € 500 millions d'obligations seniors non garanties en 2024 (arrivant à échéance en 2030) et la diminution des passifs d'impôts différés de € 195 millions.

Les **passifs courants** s'élèvent à € 3 529 millions, soit une augmentation de € 913 millions, et incluent une augmentation de l'encours des dettes commerciales et autres dettes, ainsi qu'une hausse des dettes d'impôts sur le résultat.

La **dette financière nette** s'élève à € 1 454 millions à fin décembre 2024, soit une diminution de € 723 millions, contre € 2 177 millions à fin décembre 2023. La diminution est liée à une position de trésorerie plus élevée, résultant de la rentabilité nette sous-jacente et des produits issus de la cession de l'activité mature de neurologie et d'allergie d'UCB en Chine, ainsi que de la cession de deux produits du portefeuille de marques établies. Le ratio dette nette / EBITDA ajusté pour 2024 est de 1,0x.

1.13 Tableau des flux de trésorerie

L'évolution des flux de trésorerie générés par les activités biopharmaceutiques est influencée par les éléments suivants :

> Les **flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles** s'élèvent à € 1 242 millions, contre € 761 millions en 2023. L'entrée de trésorerie résulte de la rentabilité nette sous-jacente et de la réduction du besoin en fonds de roulement, principalement due à une augmentation des dettes commerciales en fin d'exercice, partiellement compensée par une hausse des stocks liée aux cinq produits moteurs

de croissance et par une augmentation des créances commerciales, reflétant la croissance des ventes nettes.

> Les **flux de trésorerie provenant des activités d'investissement** ont affiché une entrée de trésorerie de € 282 millions, contre € 440 millions en 2023. Les activités d'investissement de 2024 incluent principalement le produit de la cession de l'activité mature de neurologie et d'allergie d'UCB en Chine pour un montant de € 619 millions (hors trésorerie cédée),

compensé par € 322 millions de dépenses d'investissement et € 19 millions d'investissements en capitaux propres, principalement réalisés par UCB Ventures.

> Les **flux de trésorerie provenant des activités de financement** ont affiché une sortie de trésorerie de € 818 millions, qui comprend le remboursement intégral de la ligne de crédit bullet contractée pour l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc. (US\$ - 605 millions) et

le remboursement partiel de la ligne de crédit bullet contractée pour l'acquisition de Zogenix, Inc. (US\$ - 200 millions), le dividende versé aux actionnaires d'UCB (€ - 259 millions), l'acquisition d'actions propres (€ - 162 millions) et les intérêts versés (€ 160 millions), partiellement compensés par le produit de l'émission de € 500 millions d'obligations senior non garanties dans le cadre du programme EMTN d'UCB.

1.14 Prévisions financières 2025

L'année 2025 sera marquée par la poursuite des lancements mondiaux continus et la performance commerciale des cinq produits moteurs de croissance BIMZELX[®], RYSTIGGO[®], ZILBRYSQ[®], FINTEPLA[®] et EVENITY[®], soutenus par la solide performance de BRIVIACT[®] et malgré la pression sur les prix attendue pour CIMZIA[®].

Pour 2025, UCB vise une augmentation du chiffre d'affaires comprise entre € 6,5 et € 6,7 milliards, représentant une augmentation significative à périmètre comparable* par rapport à 2024, compte tenu de l'évolution du portefeuille.

UCB continuera les investissements dans les lancements à l'échelle mondiale afin d'offrir de nouvelles solutions potentielles aux personnes

souffrant de maladies graves, et reste déterminée à investir dans la R&D pour faire progresser son pipeline de produits en phase avancée et précoce de développement. Dans le même temps, UCB continuera à appliquer une discipline stricte en matière de coûts et, comme par le passé, à gérer activement les produits moins stratégiques de son portefeuille. La rentabilité sous-jacente, l'EBITDA ajusté, devrait atteindre 30 % du chiffre d'affaires. Le résultat de base par action devrait dès lors se situer entre € 6,80 et 7,40 sur une moyenne de 190 millions d'actions en circulation.

Les chiffres des perspectives financières 2025 tels que mentionnés ci-dessus sont calculés sur la même base que les chiffres réels pour l'exercice 2024.

* périmètre comparable inclut des ajustements aux revenus de 2024 liés à la contribution au chiffre d'affaires provenant des cessions (produits et ventes nettes) ainsi qu'à la résiliation de minzasolmin.



2 États financiers consolidés

2.1 Compte de résultat consolidé

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre			
€ millions	Note	2024	2023
Activités poursuivies			
Ventes nettes	6	5 613	4 867
Produits et charges des redevances		78	77
Autres produits	10	461	308
Chiffre d'affaires		6 152	5 252
Coût des ventes		-1 752	-1 707
Marge brute		4 400	3 545
Frais commerciaux		-2 075	-1 594
Frais de recherche et développement		-1 781	-1 630
Frais généraux et administratifs		- 272	- 230
Autres produits / charges (-) d'exploitation	13	564	566
Résultat d'exploitation avant dépréciation, restructuration et autres produits et charges		836	657
Dépréciation des actifs non financiers	14	- 73	- 5
Frais de restructuration	15	- 25	- 13
Autres produits / charges (-)	16	586	- 35
Résultat d'exploitation		1 324	604
Produits financiers	17	39	47
Charges financières	17	- 200	- 210
Résultat avant impôts		1 163	441
Charge d'impôt sur le résultat	18	- 98	- 98
Résultat provenant des activités poursuivies		1 065	343
Activités abandonnées			
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	9	0	0
Résultat		1 065	343
Attribuable aux :			
Actionnaires d'UCB SA		1 065	343
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat de base par action (€)			
Des activités poursuivies	40.2	5,61	1,81
Des activités abandonnées	40.2	0,00	0,00
Résultat de base total par action		5,61	1,81
Résultat dilué par action (€)			
Des activités poursuivies	40.2	5,48	1,76
Des activités abandonnées	40.2	0,00	0,00
Résultat dilué total par action		5,48	1,76

2.2 État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

€ million	Note	2024	2023
Résultat de l'exercice		1 065	343
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs :			
- Gain net / perte nette (-) sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)		0	- 23
- Écart dû à la conversion de devises étrangères		371	- 125
- Part effective des gains / pertes (-) sur les couvertures de flux de trésorerie		- 139	9
- Impôt sur le résultat relatif aux autres éléments du résultat global pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs		30	- 8
Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs :			
- Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies	33	6	- 101
- Impôt sur le résultat relatif aux autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs		0	16
Autre résultat global / perte (-) de l'exercice, après impôts		268	- 232
Total du résultat global de l'exercice, après impôts		1 333	111
Attribuable aux :			
Actionnaires d'UCB SA		1 333	111
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total du résultat global de l'exercice, après impôts		1 333	111

2.3 État consolidé de la situation financière

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

€ millions	Note	2024	2023
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	20	4 082	4 232
Goodwill	21	5 462	5 254
Immobilisations corporelles	22	1 754	1 595
Impôts différés actifs	32	1 020	804
Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés)	23	241	210
Total des actifs non courants		12 559	12 095
Actifs courants			
Stocks	24	1 309	1 031
Créances commerciales et autres créances	25	1 526	1 220
Créances fiscales	36	50	67
Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés)	23	300	241
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	1 573	861
Groupe d'actifs classifié comme détenus en vue de la vente	9.2	30	24
Total des actifs courants		4 788	3 444
Total de l'actif		17 347	15 539
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital et réserves attribuables aux actionnaires d'UCB	27	10 029	8 975
Participations ne donnant pas le contrôle	23.6	0	0
Total des capitaux propres		10 029	8 975
Passifs non courants			
Emprunts	29	1 539	2 099
Obligations	30	1 424	897
Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés)	31	65	64
Impôts différés passifs	32	91	286
Avantages au personnel	33	228	227
Provisions	34	227	212
Dettes commerciales et autres dettes	35	101	98
Dettes fiscales	36	114	65
Total des passifs non courants		3 789	3 948
Passifs courants			
Emprunts	29	63	42
Obligations	30	0	0
Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés)	31	128	21
Provisions	34	172	173
Dettes commerciales et autres dettes	35	3 019	2 313
Dettes fiscales	36	147	67
Groupe de passifs classifié comme détenus en vue de la vente	9.2	0	0
Total des passifs courants		3 529	2 616
Total du passif		7 318	6 564
Total des capitaux propres et du passif		17 347	15 539

2.4 État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre
€ millions

	Note	2024	2023
Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires d'UCB		1 065	343
Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie	37	590	485
Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités opérationnelles	37	98	98
Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou de trésorerie de financement	37	- 465	143
Variation du besoin en fonds de roulement	37	168	- 227
Fonds de roulement relatif aux acquisitions/cessions		- 28	- 20
Intérêts reçus	17	29	33
Flux de trésorerie provenant des opérations		1 457	855
Impôts sur le résultat payés durant la période		- 215	- 94
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités opérationnelles :			
Des activités poursuivies		1 242	761
Des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		1 242	761
Acquisition d'immobilisations corporelles	22	- 234	- 238
Acquisition d'immobilisations incorporelles	20	- 88	- 78
Acquisition de filiales, hors trésorerie acquise		0	- 113
Acquisition d'autres participations		- 19	- 18
Sous-total acquisitions		- 341	- 447
Cession de filiales, hors trésorerie cédée		0	4
Cession d'unités commerciales, hors trésorerie cédée		619	0
Cession d'autres investissements		4	3
Sous-total cessions		623	7
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités d'investissement :			
Des activités poursuivies		282	- 440
Des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités d'investissement :		282	- 440
Produits d' (+) / remboursement d' (-) obligations	30.3	495	124
Produits des dettes financières	29	77	473
Remboursements (-) des dettes financières	29	- 756	- 424
Remboursement des dettes résultant de contrats de location	29	- 53	- 45
Acquisition (-) d'actions propres	27	- 162	- 40
Dividendes payés aux actionnaires d'UCB, hors dividendes sur actions propres	27.2, 41.4	- 259	- 252
Intérêts payés	17	- 160	- 144
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités de financement :			
Des activités poursuivies		- 818	- 308
Des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités de financement		- 818	- 308
Augmentation / diminution (-) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		706	13
Des activités poursuivies		706	13
Des activités abandonnées		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		861	859
Effet des variations de change		6	- 11
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		1 573	861

2.5 État consolidé de l'évolution des capitaux propres

2024	Attribués aux actionnaires d'UCB SA									
	Capital social et prime d'émission	Actions propres	Bénéfices reportés	Autres réserves	Écarts de conversion cumulés	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)	Couvertures de flux de trésorerie	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
€ million										
Solde au 1 janvier 2024	2 614	(353)	6 578	(9)	55	40	50	8 975	(0)	8 975
Résultat de l'exercice	-	-	1 065	-	-	-	-	1 065	-	1 065
Autre résultat global / perte (-)	-	-	-	6	371	(4)	(105)	268	-	268
Résultat global total	-	-	1 065	6	371	(4)	(105)	1 333	-	1 333
Dividendes (Note 41.4)	-	-	(259)	-	-	-	-	(259)	-	(259)
Paiements fondés sur des actions (Note 28)	-	-	104	-	-	-	-	104	-	104
Transfert dans les réserves	-	102	(102)	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres (Note 27)	-	(133)	-	-	-	-	-	(133)	-	(133)
Cession de filiale	-	-	9	-	-	-	-	9	-	9
Solde au 31 décembre 2024	2 614	(384)	7 395	(3)	426	36	(55)	10 029	(0)	10 029



2023

Attribués aux actionnaires d'UCB SA

€ million	Capital social et prime d'émission	Actions propres	Bénéfices reportés	Autres réserves	Écarts de conversion cumulés	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)	Couvertures de flux de trésorerie	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2023	2 614	(363)	6 445	76	180	63	49	9 064	(0)	9 064
Résultat de l'exercice	-	-	343	-	-	-	-	343	-	343
Autre résultat global / perte (-)	-	-	-	(85)	(125)	(23)	1	(232)	-	(232)
Résultat global total	-	-	343	(85)	(125)	(23)	1	111	-	111
Dividendes (Note 41.4)	-	-	(252)	-	-	-	-	(252)	-	(252)
Paiements fondés sur des actions (Note 28)	-	-	85	-	-	-	-	85	-	85
Transfert dans les réserves	-	68	(68)	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres (Note 27)	-	(58)	-	-	-	-	-	(58)	-	(58)
Vente de filiale	-	-	25	-	-	-	-	25	-	25
Mouvement sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2023	2 614	(353)	6 578	(9)	55	40	50	8 975	(0)	8 975

